

COMMUNIQUE DE PRESSE

Investissement immobilier

Le Groupe Arcange en partenariat avec la Compagnie Financière de Choiseul acquiert le 12 rue de la Paix (Paris 2)

Paris, le 10 juillet 2019 • Le Groupe Arcange vient d'acquérir un immeuble-trophée situé 12 rue de la Paix dans le deuxième arrondissement de Paris. Cet investissement fait en partenariat avec la Compagnie Financière de Choiseul témoigne de la montée en puissance de la foncière-opérateur, qui souhaite faire de ce nouvel actif un fleuron de l'immobilier de bureaux et de commerce de luxe de la capitale.



L'ensemble immobilier, acquis auprès d'un particulier, développe actuellement **2 422 m²** (hors sous-sol) **entre les places Vendôme et de l'Opéra, dans l'hyper-centre parisien.** Facilement accessible, il affiche tous les critères prisés par les investisseurs en quête d'actifs d'exception à valoriser, grâce notamment à sa localisation dans le Quartier Central des Affaires et au cœur de l'une des plus prestigieuses destinations commerciales au monde pour les enseignes de luxe. Se distinguant aujourd'hui par sa vitalité économique, commerciale, culturelle et hôtelière parisienne, ce quartier se régénère, séduit des leaders issus de filières de plus en plus variées et affiche un dynamisme exceptionnel.

Face à l'iconique immeuble Cartier, la dernière acquisition du Groupe Arcange est composée de deux bâtiments de six et cinq étages s'articulant autour d'une cour intérieure accessible via un vaste porche. L'ensemble dispose actuellement de 1 928 m² de bureaux et de 412 m² de commerces en rez-de-chaussée, avec notamment la boutique et les bureaux du joaillier Korloff.

Le Groupe Arcange souhaite entreprendre une **ambitieuse restructuration-extension** pour donner de la **cohérence à cet ensemble.** L'objectif est de créer, autour d'une **terrasse riche en espaces verts**, un **espace d'exception** avec **rooftop panoramique** pour accueillir des **bureaux** et autre surfaces de **commerces** de luxe. Les sous-sols, actuellement occupés par des caves individuelles, ont vocation à être repensés pour créer un lieu évènementiel à part entière, à l'image

de la restructuration menée actuellement par le groupe entre les rues du Faubourg Saint-Honoré et de Rivoli (la transformation d'un parking en showroom ou lieu évènementiel).

« Très actifs sur le segment du résidentiel haut de gamme parisien, nous avons acté dans notre business plan de l'être aussi sur l'immobilier de bureaux prime. » explique **Michaël Sfedj**, Président du Groupe Arcange, et **Géraldine Rouah-Zangrilli**, Directrice Générale, de poursuivre *« Acquérir un actif affichant un si fort potentiel de valorisation et doté d'une adresse aussi prestigieuse pour le réinventer constitue pour le Groupe Arcange une opportunité unique. Cet immeuble renferme un formidable potentiel non encore pleinement exploité. Le 12 rue de la Paix, trophy asset qui était très convoité par les principaux investisseurs de la place, nous offre la possibilité de créer un espace de commerces et de bureaux de haut standing résolument contemporain, adapté aux nouveaux usages et empruntant ses codes à l'hôtellerie de luxe. »*

Le 12 rue de la Paix va intégrer le programme Art'ange, la marque créée par la foncière-opérateur suite à son adhésion au dispositif « 1 immeuble, 1 œuvre » initié par le Ministère de la Culture pour soutenir la création artistique émergente.



La transaction a été réalisée par Crédit Foncier Immobilier dans le cadre d'un mandat exclusif de vente. Dans cette opération, le Groupe Arcange était conseillé par CBRE, RHODA CAPITAL, l'office notariale STROCK & ASSOCIES avec Pierre Strock et Déborah Ganem, ainsi que l'étude MONCEAU NOTAIRES avec Matthieu de Saint Marc.

À propos du Groupe Arcange :

Le Groupe Arcange a été fondé en 1996 par Michaël SFEDJ. Aujourd'hui reconnu pour son ADN immobilier associé à une très grande culture financière, il développe une offre alternative globale afin d'accompagner les investisseurs sur les marchés financiers. De la création de fonds en passant par l'acquisition d'actifs, la gestion quotidienne, jusqu'aux décisions d'arbitrage, le Groupe Arcange conserve toujours la création de valeur comme finalité.

Pour toute demande d'information complémentaire ou d'entretien :

Treize Cent Treize – Service de Presse.

Tél. : 01 53 17 97 13 • Mail : Presse_arcange@treizecenttreize.fr

Contacts : Estelle ELKAIM - Alain N'DONG